

■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

# Une association dit stop à la présence d'animaux dans les zoos

Samedi lors d'une représentation du cirque Lydia Zavatta à Conflans, l'association Paris Animaux Zoopolis est venue dénoncer la présence d'animaux.

À l'initiative de la jeune association Paris Animaux Zoopolis (Paz), une trentaine de sympathisants se sont retrouvés, samedi après midi, devant le cirque Lydia Zavatta, installé face au centre aquatique de Conflans-Sainte-Honorine.

« Nous sommes venus manifester face au cirque pour exiger du gouvernement une loi interdisant la présence d'animaux dans les cirques, explique Guillemette Jossard, représentante de Paz. Les animaux voyagent à longueur d'années dans des cages où l'espace est restreint et dans des conditions pas toujours confortables. On leur inflige une véritable détention sans parler des conditions de dressage souvent douloureuses. »

Très motivés, les manifestants sont restés deux heures devant le cirque au moment où le public



L'association Paris Animaux Zoopolis manifeste devant le cirque Lydia Zavatta.

venait assister à une représentation, répétant leur refus de sacrifier des animaux pour un spectacle de cirque.

« Il y a d'autres choix au cirque que de dresser des

animaux pour un spectacle, ajoute Dominique Mainiaux, auteure d'une pétition adressée à Laurent Brosse qui a recueilli plus de 17 000 signatures. Les Français sont majoritaire-

ment contre. Les animaux ne sont pas des jouets. Ils vont de la cage à la piste, de la piste à la cage, voyagent de très longues heures dans des fourgons, sans espace pour

se détendre, pour s'étirer, ni parfois s'allonger. »

## « Depuis cinq générations nous travaillons avec les animaux »

Steeve Caplot, directeur du cirque Lydia Zavatta et éducateur de fauves a vivement réagi : « Venez voir si nos animaux sont malheureux. Depuis cinq générations nous travaillons avec eux. Tous ceux que vous voyez ici sont nés en captivité. Nous avons encore dernièrement eu le bonheur d'avoir la naissance d'un bébé lion et cet événement n'est pas rare. »

Il poursuit : « Nous respectons la loi et nos boxes sont aux normes imposées. Les fauves ont un espace de détente de 90 m<sup>2</sup> et ne restent pas enfermés à longueur de journée. Je passe plus de

temps avec mes animaux qu'avec ma famille et j'aime les chouchouter. »

À noter que l'espace où sont hébergés les animaux est ouvert au public, ce qui n'est pas le cas dans tous les cirques.

« Nous venons au cirque pour voir travailler les animaux, témoigne une famille venue assister au spectacle. C'est un enrichissement pour les enfants et important à leur compréhension de la vie. »

Si la maltraitance envers les animaux est condamnable, faut-il pour autant interdire systématiquement la présence d'animaux dans les cirques ? La question reste posée.

À noter que l'association manifestera contre le cirque de Rome installé à Saint-Thibault-des-Vignes (77) ce samedi.

Michel Charrier

## Des travaux dans le centre-ville



Enedis renouvelle ses câbles haute tension. © Ville de Conflans-Sainte-Honorine

Enedis rénove ses installations électriques. Des travaux de renouvellement vont avoir lieu sur les câbles haute tension enterrés dans le centre-ville. Ils débiteront au cours du mois de mars et entraîneront des restrictions de stationnement et des fermetures ponctuelles de rues. La rue Maurice-Berteaux sera fermée les lundis 11, 18 et 25 mars. Le quai

de la République sera en sens unique le temps de l'intervention sur ce tronçon et le stationnement rue Maurice-Berteaux des deux côtés entre le parking Marionnaud et la rue du Port sera impossible. La Ville appelle « au respect des restrictions de stationnement et des déviations mises en places pour minimiser les nuisances. »

## ■ ANDRÉSY

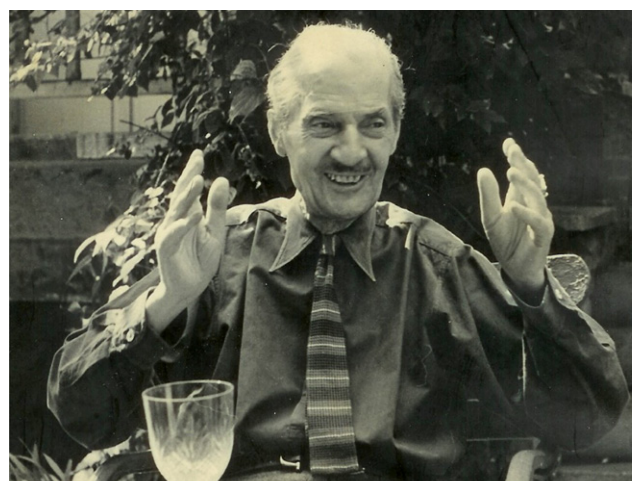
# Une association recense les œuvres du peintre Renefer

« Si Claude Monet est le maître incontesté de Giverny alors Renefer est celui d'Andrézy », aime à raconter Marie-Gabrielle Thierry, présidente de l'association Renefer depuis une quinzaine d'années.

Cette ancienne ingénieure en intelligence artificielle s'est formée pendant un an chez Christie's Education à l'authentification de tableaux avant de devenir peintre et de se passionner pour l'artiste qu'on pourrait qualifier de postimpressionniste. « Renefer n'obéit à aucune mode et ne se laisse pas enfermer dans un groupe ou une formule picturale », précise Marie-Gabrielle Thierry.

## 1 000 œuvres identifiées

Témoin de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, son œuvre est aujourd'hui disséminée dans les collections personnelles et les musées (musée de la Ville de Paris, musée Carnavalet, musée du Havre...). « L'association que je préside agit pour rendre à Renefer la place qui lui revient, explique Marie-Gabrielle Thierry. Nous organisons régulièrement des expositions, des conférences et aidons à authentifier ses œuvres afin d'arriver à un inventaire le plus complet possible. À ce jour quelque 1 000 œuvres ont été identi-



Renefer a vécu à Andrézy de 1935 à 1957.

fiées mais nous savons qu'il en reste encore beaucoup d'autres. Nous invitons donc toutes les personnes en possession d'œuvres signées par Renefer à se faire connaître auprès de notre association. »

En 2029 à l'occasion des 150 ans de la naissance de Renefer, la présidente de l'association espère qu'elle aura finalisé l'essentiel de l'inventaire de l'œuvre de l'artiste, afin d'organiser une rétrospective d'envergure. « J'espère que cette rétrospective pourra avoir lieu à Andrézy dans un lieu qui lui soit dédié. Je rêve d'un lieu culturel ouvert. Un lieu où l'on pourrait voir ses œuvres et celles d'autres artistes locaux, un lieu où l'on apprendrait à

regarder les paysages, où l'on pourrait prendre des cours de dessin, un lieu à l'image de Renefer. La maison d'Andrézy dans laquelle a vécu l'artiste jusqu'à sa mort en 1957 est actuellement en vente. Il n'y a peut-être pas de hasard ? »

## Témoin de la vie des soldats de 14

De son vrai nom Raymond Fontanet, Renefer naît en 1879, près de Reims, et suit des études d'ingénieur architecte à Paris avant de s'inscrire aux Beaux-Arts. Artiste très prolifique, il s'adonne au dessin, la peinture, l'aquarelle et la gravure. Il illustre de nombreux ouvrages et notamment ceux d'Henri Barbusse, Pierre Loti, Colette ou encore

Rudyard Kipling.

Il est mobilisé en 1914, au premier génie pour la réalisation de la topographie des champs de bataille. Ses croquis de guerre sont remarquables. Il faut dire que carnet et crayon en main, il est un témoin privilégié de la vie des soldats au front. Son talent et son engagement lui vaudront d'être honoré par le Souvenir français en 2018.

Remarqué par plusieurs éditeurs (Fayard, Flammarion), il dirigera pour eux des collections de livre d'art au lendemain de la Grande Guerre. En 1921, il fonde une école de dessin par correspondance arguant « si vous savez écrire, vous savez dessiner ! »

En 1935, il achète à Andrézy, à deux pas de la gare, une maison qui surplombe la Seine. « Il a peint de nombreux paysages et l'eau y est toujours très présente, explique Marie-Gabrielle Thierry. C'est le peintre par excellence des berges de la Seine et de l'Oise puisqu'on retrouve dans ses paysages les berges de Poissy, de Conflans, de Bougival, de Chatou et bien sûr d'Andrézy. »

Virginie Oks

## ■ PRATIQUE

Rens. [www.renefer.org](http://www.renefer.org)

## ■ EN BREF

### ■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

#### Bornes électriques de stationnement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les Conflanais souhaitant se procurer ou renouveler leur badge d'accès aux bornes électriques doivent passer directement par le site Internet d'Alizé ([www.alizecharge.com/partenaires/sey78/](http://www.alizecharge.com/partenaires/sey78/)). Les badges existants ont été automatiquement désactivés au début du mois de mars.